

Image not found or type unknown



Visite médicale permis de conduire

Par **dollyprane**, le **16/01/2015** à **19:37**

Bonjour,

Y a-t-il, à votre avis, une prise de sang pour la deuxième visite médicale en commission pour la prorogation du permis (avis médical OK, 1 an dernier pour un an suite à alcoolémie au volant).

Merci bien.

Par **Tisuisse**, le **17/01/2015** à **06:54**

Bonjour,

Si cette prise de sang est réclamée par la commission médicale préfectorale, vous ne pourrez vous y soustraire car tant que cette commission n'est pas en possession des résultats de votre prise de sang, elle ne se prononcera pas en faveur de la restitution de votre permis. Renseignez-vous d'abord en préfecture.